

BULLETIN MENSUEL

DE L'A.D.I.R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 18 MARS 1967

LE samedi 18 mars 1967, à 15 heures, environ 250 membres de l'A.D.I.R. se sont réunis pour l'assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée au Musée social, salle Paul-Delombre.

La présidente, Mme ANTHONIOZ demande aux membres présents de bien vouloir se lever pour écouter en silence la lecture des noms des camarades décédées en 1966. L'assistance se recueille et Mme DELMAS, présidente fondatrice, nomme : Mmes BEAUMOIR, déléguée de l'A.D.I.R. pour le Finistère, de Loctudy, BALLINI, de Bayonne, BLAZER, de Montbéliard, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Doubs, CHABIRON, de la Vendée, COURSIÈRES, de Paris, DUHAMEL, de Villefranche-sur-Mer, FOCKENBERGHE, de Paris, ICARDI, de Toulouse, LEHMANN Marcelle, de Chatenay-Malabry, DE LINIERS, de Paris, DE LIPSKI Lydia, de Paris, LEGOIS, de Sarreguemines, LUCAS MACDONALD, de Saint-Cloud, MAZE-SENCIER, de Paris, MOURAUD, de St-Nicolas-de-Redon, DU TASTA NOËL, de Paris, NUSS, de Rennes, PUECH, de Chartres.

Puis Mme ANTHONIOZ prend la parole :

Mes chères camarades, la liste de nos camarades disparues dans l'année, que vient de nous lire Marika, me donne le ton des paroles que je voudrais vous adresser au début de cette 22^e assemblée générale.

Nous payons, hélas, durement le tribut à la mort. Il est bien certain que la voix des survivants ira en s'affaiblissant avec les années jusqu'au jour où la dernière d'entre nous s'éteindra à son tour, et il ne restera plus de ce témoignage que nous portons obstinément que des écrits, des monuments, des images.

Mais d'ici là, pour nous les vivantes, réunies aujourd'hui, se pose le problème de nos devoirs, et il est peut-être bon que nous nous le rappelions en nous retrouvant chaque année. Devoirs de votre conseil d'administration qui a reçu mandat de vous et qui doit vous en rendre compte, mais aussi, chères camarades, vos propres obligations.

Il n'est peut-être pas inutile de nous souvenir de ce que nous étions dans les prisons, dans les camps, des engagements que nous y avons pris envers notre patrie, et les unes envers les autres.

Devoir de l'entraide et de l'amitié. Nous nous sommes promis que celles d'entre nous qui survivraient seraient toujours solidaires. Cette solidarité, nous la ressentons lorsque nous nous retrouvons aussi nombreuses qu'aujourd'hui. Mais les liens qui nous unissent se sont peut-être un peu distendus avec les années, et il est bon qu'en nous revoyant nous vous disions : vous pouvez compter sur nous, que vous soyez dans la peine, dans des difficultés, atteintes par la mort d'êtres chers, sachez qu'il y a la grande famille des déportées.

Il y a aussi le devoir du témoignage. Nous nous sommes dit que tant que nous serions vivantes, ce témoignage, nous ne cesserions pas de le donner, non pas pour réclamer un châtiment, mais pour que les générations qui viennent soient mises en garde. Nous vous parlerons tout à l'heure de ce que nous essayons de faire vis-à-vis de la jeunesse, et il est curieux qu'aujourd'hui même, à côté de notre lieu de réunion, des jeunes filles qui doivent passer un examen, composent sur l'*« Allemagne nazie »*. Elles ont eu la chance de rencontrer quelques camarades qui ont pu leur dire ce qu'était cette Allemagne. Oui, nous pouvons leur en parler, c'est notre rôle de témoins, nous le remplirons jusqu'au bout.

En vous remerciant de venir si nombreuses chaque année, je dois vous transmettre les regrets de plusieurs absentes. Parmi les déléguées, Mmes AUBA et DE POIX ont été retenues dans leur département ; Mmes COUTARD, DOBIGEON, EBERRANTZ, JAVELOT, FLAMENCOURT, TERSA sont malades. Parmi les adhérentes : Mmes BONNAMY, FOIREST, GUÉPIN, JOSLIN, LEYENBERGER, MALNATTI, PAUTOT, POSTEL-VINAY, SÉNIL, SOLAL, LANSAC, qui vient d'avoir un accident, POUTS, SCHNEIDER, GIRODROUX, MASCONI, BOWN, HOMMEL, GUILLARD, etc., nous ont donné leurs excuses. Deux membres du conseil d'administration, le Dr HAUTVAL et Mme LIGNERAT, ont été retenus par d'impérieuses obligations. Enfin, je dois vous transmettre le souvenir fidèle de Mme ENGOUME que le prochain mariage de sa fille empêche d'être avec nous. Je pense être votre interprète à toutes en lui transmettant tous nos vœux de bonheur. Pour celles qui le souhaitent,

nous nous réunissons à l'A.D.I.R. pour faire un cadeau. (Applaudissements.)

Je salue la présence de Georgette WALLE, qui représente l'Amicale de Ravensbrück, et de Louise ALCAN, qui représente l'Amicale d'Auschwitz.

Je passe la parole à Jacqueline SOUCHE pour la lecture du rapport moral. C'est une partie importante de notre réunion. Dans ce rapport vous pouvez mesurer ce qu'est la vie de l'association. Peut-être vous paraîtra-t-il monotone, car les chapitres en sont toujours les mêmes, cependant, chaque année, il apporte un intérêt nouveau. Le poste de secrétaire générale demande beaucoup de dévouement et vous témoignerez votre reconnaissance à Jacqueline en l'écoulant très attentivement.

RAPPORT MORAL

(Année 1966)

MES CHÈRES CAMARADES,

Me voici une fois encore devant vous pour vous présenter le rapport de nos activités de l'année. Il ressemble aux précédents et vous paraîtra, de ce fait, fastidieux, mais cela vous prouvera la continuité de nos efforts et la fidélité à nos buts premiers.

Action sociale

Bien entendu, c'est notre action sociale qui reste la plus constante. Elle s'est traduite de mars 1966 à mars 1967 par des dons et des prêts dont Paulette vous donnera le montant et qui ont concerne une trentaine de femmes âgées et une trentaine d'enfants, tant à Paris qu'en province.

En effet, les dons ont permis à 34 jeunes de partir en vacances ou de trouver garnis leurs souliers de Noël, à des amies malades, ou seules, ou infirmes d'avoir un meilleur chauffage cet hiver, un séjour d'été à la campagne, quelques

4 P 4696

douceurs en commençant l'année, sans compter celles qui bénéficient d'un envoi trimestriel ou mensuel régulier.

Les prêts ont été consentis 26 fois pour faire face à des aménagements ou à des cas difficiles, dont un dépannage temporaire remboursé dans un très bref délai. Car, évidemment, ces prêts sont faits pour pallier les difficultés imprévues et leur rythme en fonction du rythme des remboursements, notre caisse n'étant pas inépuisable. J'en profite pour remercier celles de nos amies qui s'acquittent, souvent avec grand peine de leur dette et font preuve d'une solidarité dont nous leur sommes reconnaissantes.

Les démarches faites par votre Bureau, par A.-M. BOUMIER, par Mlle MESSÉAN et par d'autres encore, se sont montées au nombre de 42, dont 20 au Centre de Réforme, 8 pour des départs en vacances, 10 pour résoudre des questions de logement et 4 pour des motifs divers.

Les visites, boulevard Saint-Germain, ont atteint le nombre de 80 et la correspondance compte 2.009 lettres envoyées, dont 238 pour le Service social et 1.519 lettres reçues, dont 265 concernant des problèmes sociaux.

Nos camarades, en particulier Gabrielle FERRIERES, Denise COME et Mlle MESSÉAN, se sont partagé 50 malades, alités chez elles ou hospitalisées, et ont fait à Paris des visites régulières. Nos délégues et leurs équipes ont rempli dans leur région la même amicale mission, ce qui complète sur le plan affectif l'aide dont nous avons besoin.

Le problème vieillesse

Mais la question sociale qui se pose de jour en jour avec le plus d'acuité et préoccupe nos adhérentes, c'est celle de notre vieillissement et des problèmes qu'il pose.

Il se fait en plusieurs étapes. La première, qui est pratiquement celle de la retraite, des loisirs trop longs et des ressources plus minces, semble avoir trouvé sa solution dans la formule, à Paris, des immeubles de la rue de la Glacière et de la rue Vergniaud, où l'organisation même des locaux simplifie l'existence. Plusieurs déportées de notre association y sont logées et jouissent ainsi du bénéfice des présences sans l'inconvénient de la promiscuité. Il ne faut pas oublier que 5 % des logements H.L.M. doivent être réservés aux personnes âgées et que dans chaque région on peut faire les démarches nécessaires.

La seconde étape nécessite une assistance temporaire, les forces déclinantes ne permettant plus d'assumer seule les charges de la vie quotidienne. Une maison de retraite comme celle de Sainte-Musse à Toulon, créée pour des résistants ou des familles de résistants et où des camarades ont pu bénéficier cette année de séjours de vacances, offre les avantages d'une vie sans responsabilité matérielle à celles qu'attire le Midi et c'est, je crois, un effort à multiplier.

Anne-Marie très documentée sur ce qui touche la gérontologie réunit les renseignements dont vous pouvez, un jour, avoir besoin.

Le cas des camarades qui demandent des soins constants et qu'une famille, si attentive qu'elle soit, ne peut toujours donner, est le plus délicat à résoudre. Si dans le cadre régional vous connaissez les établissements habilités par la Sécurité sociale ou les Anciens combattants, nous

serons contentes d'être informées et nous vous en remercions à l'avance.

Liaisons et rencontres

Les sections, dans ce domaine, peuvent être d'une aide précieuse pour le bureau central, comme elles le sont pour nous représenter aux cérémonies. En effet, cette année comme toujours, les mois d'avril et de mai ont été ponctués par les pèlerinages aux monuments et aux tombes, et partout, aux côtés des autres associations, l'A.D.I.R. s'est trouvée présente. Notre drapeau dans les mains vigilantes de Mme PAYEN n'a jamais failli à sa tâche.

Nous entretenons du reste avec les différentes associations et amicales des rapports agréables et courtois et nous essayons, quand nos activités le permettent, de répondre à leurs invitations. C'est ainsi qu'à Lyon, Mme BAUER est allée à la Journée départementale de la Résistance temporaire, les forces déclinantes blée générale de l'Amicale de Ravensbrück et participé au goûter de l'Amicale de Mauthausen. D'ailleurs, la présence efficace de Denise COME au Comité de Liaison répond de nos bons rapports avec les organisations résistantes.

Quant aux réunions de l'A.D.I.R., dont nous avons l'habitude en province comme à Paris, elles connaissent toujours le même succès.

C'est la Sarthe qui, très peu de temps après notre dernière Assemblée, a, la première, groupé autour de nouvelles décorées et grâce à Mme NICOUX, des camarades venues de Bretagne et de Normandie.

Les 14 et 15 mai, Claudine DÉAN organisait avec Alice COSTES, à l'occasion d'une signature du livre « Les Françaises à Ravensbrück » dans une grande librairie d'Angers, une soirée fort réussie, suivie le lendemain d'une aimable promenade le long de la Loire et d'une réception à l'hôtel de ville de Saumur.

A la même époque, la section Loire-Centre se réunissait à Vendôme et, après l'été, faisait sa sortie régionale au maquis de Samatha, où Mme LARSEN évoquait le souvenir des combattants.

En décembre, après que Geneviève et Renée MIRANDE eurent signé notre livre dans le hall du journal *Presse-Océan*, à Nantes, Mme BOUVRON réunissait les adhérentes des sections voisines.

En décembre, également, Andrée FRANÇOIS conviait les Messines et les amies de Sarreguemines. Quant à Mlle LECOANET, c'est tous les mois qu'elle réunit les Savoyardes. Sa dernière réunion lui permet de rendre compte de la vie de sa section et de l'action généreuse qu'elle mène vis-à-vis de nos camarades polonaises et tchèques.

Marguerite BILLARD, pour Noël, groupait boulevard Saint-Germain, les enfants de la section parisienne au début de cette année ; nos murs se rajeunissaient aussi, et il faut reconnaître que les jeunes ne sont plus bruyants que les parents ni plus gais. On l'a bien constaté quand les crêpes remplacent le mois dernier la traditionnelle galette et que s'est tenu dans les locaux des Français libres, notre dîner annuel. L'accueil que Marguerite et Gabrielle FERRIERES, aidées de Cécile DESCHAMPS réserve aux habituées du lundi est toujours aussi affectueux, et Madeleine LANSAC, avec Dina GODFROY, leur offre les ressources de sa bibliothèque, aussi bien approvisionnée que bien achalandée.

Mais la rencontre qui réunit le plus de camarades, c'est notre rencontre interrégionale : elle avait lieu cette fois sur les plages du débarquement en Normandie et le récit que M. TRIBOULET nous fit à Arromanches était saisissant. Nous avions eu tant de regret de ne pas vivre ces heures en France que le contact, dans le cadre même de cette épope encore si proche de nous, avec ceux qui avaient vu ou participé au « jour le plus long », nous a émues au plus haut point. C'est grâce à Anne-Marie BOUMIER et à Gisèle CAUBRIÈRE que ce pèlerinage fut une réussite puisqu'elles en avaient préparé les étapes, et nous pouvons les en remercier chaleureusement. (Applaudissements.)

Je vous ai dit tout à l'heure que certaines réunions provinciales avaient eu lieu à l'occasion de la signature de notre livre. En effet, grâce à l'activité de nos déléguées et à la complaisance des associations résistantes, ces signatures ont largement contribué à la diffusion des « Françaises à Ravensbrück ». A Lyon, à Angers, à Nantes, à Levallois-Perret, à La Rochelle, à Royan, nous avons vendu plusieurs centaines d'exemplaires et notre tirage dépasse les prévisions de l'éditeur, puisque nous en sommes au 18^e mille alors que GALLIMARD n'en prévoyait que 10. Ce livre est maintenant traduit en espagnol et notre amie Caroline FERRIDAY l'a confié à un éditeur new-yorkais, espérant qu'il sera traduit en anglais et paraîtra aux Etats-Unis. Nous avons d'ailleurs touché des droits d'auteur, mais cela concerne notre trésorière qui vous en parlera tout à l'heure.

Questions actuelles

Puisque nous en sommes au chapitre littéraire, j'aimerais vous parler de *Voix et Visages* : nous avons essayé d'aborder deux problèmes qui nous touchent de près, celui des prisons et de la délinquance juvénile et celui de la condition de la femme. Grâce à la collaboration de camarades particulièrement informées, grâce à l'analyse de livres traitant de ces sujets, nous avons pu vous donner quelques renseignements. L'état de la femme dans les pays sous-développés, et ils ne sont pas tous hors de notre continent, est fort angoissant. Nous n'avons pas le droit de nous en désintéresser. Je sais bien qu'il a fallu l'intervention de saint Augustin pour qu'on reconnaîsse une âme à la femme, mais seize siècles après et au jour de la coopération, son sort ne peut nous laisser indifférentes. Je remercie toutes celles qui ont bien voulu nous documenter et nous instruire et avant tout Jacqueline RAMEIL dont l'éloge n'est plus à faire. (Applaudissements.)

Un autre problème vous a aussi sûrement ému, c'est celui du nazisme renaissant en Allemagne. Une manifestation a eu lieu à la Crypte des Déportés. Nous y étions, bien sûr, avec toutes nos camarades, pendant que les Lyonnaises se réunissaient devant le Veilleur de Pierre et participaient aux conférences données dans leur ville sur cet inquiétant sujet et que, à propos du jumelage d'Annecy avec Bayreuth, la Section savoyarde prenait des contacts avec des Allemands, contacts spirituellement et moralement fructueux.

Nos amies, vous le savez, sont toujours dévouées et celles qui ont assumé une tâche la poursuivent opiniâtrement jusqu'à son aboutissement. C'est ainsi qu'Haïdi HAUTVAL, qui s'est chargée avec la commission compétente des Anciens combattants, d'examiner les dossiers de victimes d'expériences pseudo-médicales arrivé au bout de ses peines. En effet, après un

examen rigoureux et impartial, 50 dossiers ont été retenus, mais, par un souci d'équité remarquable, les médecins de la Commission désirent les revoir une fois encore pour éliminer les erreurs possibles d'appréciation dans l'évaluation des dommages. Ceci ne demandera sans doute que peu de séances et les « lapins » vont avoir enfin satisfaction. Notre camarade vous en parlera dans un prochain numéro de *Voix et Visages*.

Plusieurs d'entre vous ont apporté dans leurs départements, une aide efficace au prix de la Résistance. A Paris, Gabrielle FERRIERES et Miarka VERNAY, entourées de veillantes correctrices, continuent à l'organiser. L'an dernier, c'est à la nouvelle Faculté de Médecine qu'il a été distribué, sous la présidence du Dr LWOFF, prix Nobel de Médecine. Sa présence a beaucoup frappé les enfants et a donné à notre réunion un éclat particulier.

Geneviève participe activement au Comité d'Histoire et fait aussi le lien avec les amis de l'A.D.I.R. A leur conseil d'administration où trois nouveaux membres du conseil venaient d'être élus, elle a exposé le problème des femmes âgées. Les administrateurs ont décidé de faire pour nous un nouvel effort. Nous les en remercions vivement et en tout premier lieu notre hôte, André POSTEL-VINAY. Les Amis américains sont, eux aussi, toujours généreux, ce qui, étant donné la personnalité de Caroline FERRIDAY, ne vous étonnera pas. (Applaudissements.)

Nous avons eu une agréable surprise quand Germaine DE RENTY, qui nous représente fidèlement à l'Office des Anciens Combattants, nous a annoncé que la subvention allait être augmentée. Nous en sommes fort reconnaissantes et à l'Office et à Germaine.

Le cas des déportés politiques

Ces derniers mois a été débattue une question qui tient à cœur à certaines amicales et nous a fort troublées. C'est celle de l'égalité des droits entre déportés politiques et déportés résistants. Le ministre des Anciens combattants s'était déclaré prêt à soumettre un projet au ministre des Finances si toutes les associations étaient d'accord. L'Amicale parlementaire des Anciens Déportés et Internés les a convoquées pour en discuter.

Notre position, vous la connaissez : il ne s'agissait pas sur le plan matériel de refuser à nos camarades de camp les soins ou les cures dont elles ont besoin, ni une pension plus substantielle, ni le droit aux familles d'aller se recueillir sur les lieux où les leurs ont souffert. Nous aurions eu mauvaise conscience de nous y opposer, mais nous tenions à ce qu'une certaine différence soit maintenue entre les victimes qu'ils sont et les combattants que nous fûmes. C'est ce que nous avons écrit au président de l'Amicale parlementaire (Applaudissements), puisque nous n'avions pu nous rendre à sa convocation du 7 décembre.

Mais, lors de la réunion au ministère, votre présidente et Mme DE RENTY, d'accord avec le conseil et d'accord avec plusieurs de nos camarades masculins, ont adhéré à la proposition décidant de remplacer les termes : égalité des droits des déportés résistants et politiques, par « assimilation de la réparation sur le plan du préjudice matériel », ce qui élimine le droit à décoration. Ainsi se trouve sauvegardé notre titre de résistant, sans qu'en pâsse notre solidarité de déporté.

C'est sur cette dernière rencontre et la visite à notre Service social du nouveau Secrétaire général du Service départemental de la Seine des Anciens Combattants, M. BENETTI, que s'est terminée notre vie active de l'année. La semaine prochaine, une autre commence avec des projets : émission à la Télévision le 30 avril, inauguration du Monument international d'Auschwitz le 16 avril, où Catherine GOETSCHEL nous représentera, et, en même temps, réunion au Père-Lachaise autour de la Stèle, rassemblement international des Jeunes à Ravensbrück, dans la deuxième semaine de juillet, où nos enfants sont invités à se rendre, et rencontre interrégionale prévue pour octobre sur les plages méditerranéennes. Mais de ceci, nous discuterons tout à l'heure, après que je vous aurai annoncé la présence dans nos rangs de seize nou-

velles adhérentes et que j'aurai en votre nom et au mien, dit à Mme JAHAN et à nos fidèles collaboratrices, Mme MONIEL et Mlle MESSÉAN, la reconnaissance que nous leur devons et surtout l'attachement, l'amitié et l'affection que nous avons pour elles. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme SOUCHE et ajoute :

Vos applaudissements sont un grand encouragement pour notre secrétaire générale. Celles qui désirent poser des questions sur ce rapport sont priées de s'inscrire, elles auront un temps de parole de cinq minutes.

Puis Mme ANTHONIOZ passe la parole à Mme CHARPENTIER pour la lecture du rapport financier.

RAPPORT FINANCIER

(Année 1966)

LES RECETTES

Elles se sont élevées à 150.726,06 francs.

Le report du solde de 1965 est de 22.781,16 francs.

1) *Les cotisations* : elles nous ont rapporté 5.487,50 francs ; elles rentrent bien.

2) *Les dons* : la générosité des Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique : 19.600 francs a été égalée cette année par celle des Amis de l'A.D.I.R. de France : 19.000 francs.

3) *Le fonds de solidarité* a été crédité de 14.281,46 francs, les droits d'auteur des « Françaises à Ravensbrück » s'étant élevés à 7.325,83 francs, le reste est constitué par les dons des camarades : beaucoup majorent le montant de la cotisation qui est seulement de 5 francs. Certaines font des dons plus ou moins importants à l'occasion d'un remboursement ou de telle ou telle circonstance.

4) *Les dons divers* ont été de 4.554,54 F, ce sont ceux faits à l'association, ou plus particulièrement pour *Voix et Visages* ou pour le Prix de la Résistance, par des personnes étrangères à l'A.D.I.R.

5) *Les subventions* ont été sensiblement augmentées. Le total est de 19.500 francs :

Office National des Anciens Combattants : solde de la subvention de 1965 : 5.750 francs, acompte sur celle de 1966 : 4.250 francs, soit au total 10.000 francs au lieu de 8.500 ;

Le Conseil municipal, 7.000 au lieu de 6.500 et le Conseil général, 2.500 francs au lieu de 2.000.

6) *Les recettes diverses* se montent à 21.772,73 francs. Elles se décomposent ainsi :

Retenues Sécurité sociale et C.I.P.S. : 1.182,16 francs ;

Intérêts des valeurs : 5.166,09 francs ;

Les remboursements divers : 15.424,48 francs, correspondant aux avances diverses déjà vues.

7) *Les remboursements de prêts* ont été de 19.667,71 francs. Un effort a été fait au dernier trimestre par les retardataires.

J'attire votre attention, une fois de plus, sur l'écart entre le montant des prêts remboursés : 19.667 francs et celui des prêts accordés cette année : 32.210 F.

J'espère que les bénéficiaires se montreront respectueuses de leurs engagements afin que nous puissions continuer à dépanner les camarades qui s'adresseront à nous cette année.

En ce qui concerne notre portefeuille, 1 titre de l'Emprunt 5 % 1956 du fonds de réserve a été remboursé, ainsi que 4 titres de l'Emprunt 5,50 % 1965, soit une rentrée de 4.080,96 francs.

Nous avons :

- en portefeuille : 112.560 francs ;
- en caisse au 1^{er} janvier 1967 : 33.075,49 francs, autant qu'au 1^{er} janvier 1966. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme CHARENTIER de faire ce travail un peu fastidieux, pas très amusant à entendre. Elle remercie aussi tous ceux qui aident l'association et explique que si le « portefeuille » représente une somme assez importante, c'est qu'il faut toujours ménager l'année suivante. Elle regrette que les prêts ne soient pas remboursés plus vite et dit : « Faites-nous part de vos difficultés, écrivez-nous, car rien n'est plus démoralisant que de n'avoir aucune nouvelle de certains prêts. »

Le rapport moral et le rapport financier sont mis aux voix. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Mme ANTHONIOZ passe ensuite la parole aux commissaires aux comptes, Mlle BOUMIÈR et Mme BILLARD, pour la lecture de leur rapport. Elle les en remercie et le rapport mis aux voix est approuvé à l'unanimité. Le mandat de ces deux commissaires est renouvelé pour l'année 1967.

Questions diverses : Mme ANTHONIOZ donne la parole à Mme VERNAY pour l'exposé de l'organisation du Concours scolaire de la Résistance dans l'Académie de Paris « qui correspond bien à ce que nous désirons faire pour la jeunesse ».

Mme VERNAY explique que ce concours consiste en une sorte de composition française portant sur un sujet ayant trait à la Résistance. Il s'adresse aux élèves de 3^e des C.E.G. et des classes terminales des lycées. Elle indique les dispositions qui ont été prises cette année par les mouvements de Résistance et les professeurs pour informer les élèves avant le concours. 55 conférences ont été organisées dans les établissements scolaires et le thème du concours étant « les Monuments de la Résistance », des visites au Mémorial du Mont-Valérien ont été organisées. L'effort ainsi réalisé a été très apprécié des enseignants : c'est la vraie façon de connaître la Résistance, son action, pourquoi on en a fait et le rôle des mouvements de Résistance, nous ont-ils dit. Les élèves ont montré beaucoup d'intérêt pour ces questions qui les touchent de près.

Répondant à une question posée par Mlle COSTES, Mme VERNAY précise que le sujet du concours est le même pour toute la France.

Une camarade, professeur, se plaint de ne jamais avoir entendu parler du concours dans l'établissement où elle enseigne.

Mona REGNAULT, visiteuse de prisons, pense que l'on devrait faire des conférences aux jeunes détenus et qu'ils seraient certainement autorisés à concourir.

Mme ANTHONIOZ, qui a fait plusieurs causeries elle-même, a trouvé cette expérience passionnante. Les jeunes auxquels elle s'est adressée lui ont posé des questions très pertinentes et étonnantes de

Etat des Recettes et des Dépenses en 1966

RECETTES

	F
Report solde 1965	22.781,16
Cotisations	5.487,50

Dons :

Amis A.D.I.R. Amérique	19.600,00
Amis A.D.I.R. France	19.000,00
Dons Fonds solidarité	14.281,46
Dons divers	4.554,54

Subventions :

O.N.C. (solde 1965)	5.750,00
O.N.C. (acompte 1966)	4.250,00
Conseil municipal	7.000,00
Conseil général	2.500,00

Recettes diverses :

Retenues Sécurité sociale	1.182,16
Intérêts valeurs	5.166,09
Remboursements divers	15.424,48

Remboursements de prêts	19.667,71
TOTAL	146.645,10

1 remboursement Emprunt 1956 (fonds réserve)	80,96
4 remboursements Emprunt 5,50 % 1965	4.000,00

TOTAL	150.726,06
-------------	------------

Portefeuille

Emprunt 3,50 % 1952-1958	55.960,00
Charbonnages de France	2.600,00
Emprunt 5,50 % 1965	46.000,00
Obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965	8.000,00

112.560,00

DÉPENSES

	F
Aide sociale :	
Dons	14.724,30
Prêts	32.210,00
	46.934,30

Frais généraux :

Loyer	500,00
Charges, assurance	2.693,75
Papeterie, imprimerie, matériel	362,95
Frais poste	1.886,85
Téléphone	1.129,31
Transports Paris	119,70
Assemblée générale	1.269,75
Ristournes sections	3.074,25
Dépenses diverses	2.427,92

13.464,48

Bulletin	11.225,70
----------------	-----------

Avances et remboursements divers	12.953,22
--	-----------

Traitements et charges sociales	32.629,12
---------------------------------------	-----------

TOTAL	117.206,82
-------------	------------

Achat valeurs fonds de réserve	443,75
--------------------------------------	--------

TOTAL	117.650,57
-------------	------------

En caisse au 1^{er} janvier 1967 :

Espèces	452,87
Banque	22.820,39
Chèques postaux	9.802,23

33.075,49

TOTAL	150.726,06
-------------	------------

maturité. Ils avaient lu des ouvrages sur la Résistance et la fameuse histoire « Hitler connaît pas » lui paraît inexacte.

Mme VERNAY remercie ensuite toutes les déléguées qui lui ont communiqué les adresses des libraires de leur région afin de permettre aux éditions Gallimard d'organiser une vente du livre « Les Françaises à Ravensbrück » à l'occasion de la Journée de la Déportation. Elle indique que le livre a déjà été tiré à 18.000 exemplaires.

Mme ANTHONIOZ remercie Mme VERNAY de tout ce bon travail (applaudissements) qu'il faut continuer.

Elle annonce ensuite que la rencontre interrégionale de 1967 aura lieu les 14 et 15 octobre, à Toulon, avec la visite des plages de débarquement en Provence, ce sera le complément de la rencontre de l'année dernière sur les plages de débarquement en Normandie.

Mme BACHELET, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département du Var a déjà pensé à son organisation, elle donne les grandes lignes du programme. Plusieurs possibilités sont à envisager : voyage en avion, visite d'un bateau de guerre le dimanche après-midi. Toutes les précisions seront données à celles qui se feront inscrire, mais dès maintenant retenez la date et réservez ce week-end du 14 au 15 octobre. Mme ANTHONIOZ remercie vivement Mme BACHELET de bien vouloir aider l'A.D.I.R. dans la réalisation de ce voyage. (Applaudissements.) Mme BACHELET ajoute que les adhérentes du Var et elle-même se réjouissent beaucoup de cette occasion de revoir leurs camarades.

Puis Mme ANTHONIOZ demande à l'assemblée ce qu'elle penserait d'un pèlerinage organisé par l'A.D.I.R. au camp de Ravensbrück l'année prochaine. Qui aimeraient retourner à Ravensbrück ?, demande-t-elle. Cette perspective remporte un grand succès et Mme ANTHONIOZ ajoute en souriant : « Nous irons à Ravensbrück, mais nous en reviendrons ! »

Elle parle ensuite de l'inauguration du monument international d'Auschwitz, qui aura lieu le 16 avril. L'A.D.I.R. y sera représentée par Mme GOETSCHEL, vice-présidente du conseil d'administration. Le même jour, à Paris, pour s'unir aux cérémonies d'Auschwitz, une manifestation silencieuse aura lieu à 15 heures au cimetière du Père-Lachaise avec les drapeaux et un dépôt de gerbe au monument de la Déportation. Rassemblement à 14 h 30 à l'entrée principale du cimetière, boulevard de Ménilmontant.

Mme ANTHONIOZ annonce ensuite qu'un pèlerinage de jeunes à Ravensbrück sera organisé par l'Amicale de Ravensbrück du 7 au 14 juillet. La participation aux frais est de 120 francs (voyage en couchettes et séjour compris). Les jeunes (à partir de 15 ans) seront encadrés par d'anciens déportés et d'anciennes de Ravensbrück. Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Mme ANTHONIOZ transmet l'invitation de l'Amicale de Bergen-Belsen à la réunion qu'elle organise le 22 avril à 15 h 30 au salon de thé du Bon Marché et celle de Mme FLAMENCOURT à la réunion à Orléans de la section Loiret-Centre, le dernier dimanche de mai probablement.

Mme ANTHONIOZ aborde ensuite un chapitre plus difficile et demande toute l'attention des présentes. « Je pense que vous ne voudriez pas que nous nous soyons réunies sans parler de cette question délicate, celle de l'égalité des droits des déportés politiques et résistants. Jacqueline SOUCHÈRE l'a mentionnée dans son rapport moral ; nous ouvrirons une discussion si vous le désirez. La dernière

réunion concernant cette question a eu lieu au ministère des Anciens combattants. Elle était présidée par le ministre et un représentant du ministère des Finances était présent. Le ministre a accepté de poser au ministère des Finances le problème, non pas de l'égalité des droits, mais d'une assimilation de la réparation sur le plan du préjudice matériel entre les déportés et internés politiques et résistants. Vous connaissez notre position, Jacqueline vous l'a exposée clairement ; il nous paraît très important de maintenir la notion de combattant volontaire de la Résistance, ce que nous sommes toutes à l'A.D.I.R., mais il nous est également impossible de nous désolidariser des problèmes douloureux que doivent affronter nos camarades de camps. Voilà pourquoi la formule proposée pouvait emporter notre adhésion. Cette assimilation se fera par étapes.

» Sans doute savez-vous que, dans la législation actuelle, les déportés politiques ne peuvent jouir du statut du Grand Invalide que s'ils sont pensionnés à 100 % pour une seule infirmité, car leurs infirmités ne sont pas assimilées à des blessures et ne peuvent s'additionner. C'est pourquoi, dans un premier temps, on assimilerait toutes les maladies à des blessures, ce qui entraînerait une dépense — qui paraît raisonnable — de 22 millions et demi environ. Si le ministre des Finances et le Parlement acceptait cette proposition, cela permettrait en outre aux déportés politiques de bénéficier des cures thermales dans les mêmes conditions que les déportés résistants. L'A.D.I.R. a insisté sur ce point et sur celui de la gratuité pour les pèlerinages. Nous avons essayé ainsi d'être fidèles à notre titre de combattant volontaire de la Résistance et fidèles à nos camarades, vous suivez-nous ? » (Applaudissements unanimes.)

Mme ANTHONIOZ est très heureuse de cette approbation générale, « car croyez-le bien ajoute-t-elle, le conseil d'administration de l'A.D.I.R. a été très préoccupé et a beaucoup travaillé sur cette question difficile et douloureuse à régler ».

Avant de passer aux élections, Mme ANTHONIOZ donne quelques détails sur l'emploi du temps de la fin de la journée et celle du dimanche. Elle demande aux membres présents d'être aussi nombreux que possible à la cérémonie de la Flamme. Le dimanche matin, la Crypte des Déportés sera ouverte vers 11 heures. Le dimanche après-midi, les anciennes d'Holleschen se réuniront à l'A.D.I.R. et celles de Leipzig ont organisé un déjeuner au Palais de Mutualité.

Mme ANTHONIOZ rappelle ensuite l'importance des élections. C'est pour les adhérentes leur manière de manifester leur intérêt à l'action du Conseil. Elles peuvent voter pour celles qui sont sortantes et rééligibles. Mais elle annonce, pour cette année tout au moins, la démission de Jacqueline LIGNERAT. C'est une 27.000 que beaucoup d'adhérentes connaissent et apprécient, mais elle est absente de Paris une grande partie de l'année, n'a pas pu assister à l'assemblée générale, ni suivre les réunions du conseil d'administration, et elle a demandé à être remplacée. Mme ANTHONIOZ propose une autre 27.000, Jeannette L'HERMINIER. Elle ajoute : « Vous la connaissez toutes. Le nom de L'HERMINIER est un nom glorieux ; ce serait un honneur pour nous toutes qu'elle fasse partie du Conseil. Mais je peux dire que Jeanne n'est pas seulement la sœur du commandant L'HERMINIER, elle est aussi pour nous une camarade dont nous avons toujours apprécié le dévouement, la générosité, et je serais particulièrement heureuse de la voir entrer dans le Conseil pour nous aider, car, vous le

savez nous sommes toutes très occupées. Je vous propose donc la candidature de Jeannette L'HERMINIER. » (Applaudissements.)

Les bulletins de vote sont recueillis et la séance se termine par de vifs applaudissements.

Rapport présenté par Mmes BILLARD et BOUMIER Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1966.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause les approuver.

Paris, le 16 mars 1967.

Les commissaires aux comptes :
M. BILLARD. A.-M. BOUMIER.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

602 votantes, 8 bulletins nuls, 594 suffrages exprimés.

Mmes DEGEORGES, FERRIERES, FLAMEN-COURT, GOETSCHEL et L'HERMINIER sont élues à l'unanimité. Mme BILLARD, 592 voix ; Mme BROUSTE, 2 voix.

ÉLECTION DU BUREAU

Le conseil d'administration, dans sa réunion du 17 avril 1967, a renouvelé son bureau, il est ainsi constitué :

Présidente fondatrice : Mme DELMAS.

Présidente : Mme ANTHONIOZ.

Vice-présidentes : Mmes FERRIERES, GOETSCHEL, RAMEIL, DE RENTY.

Secrétaire générale : Mme SOUCHÈRE.

Trésorière : Mme CHARPENTIER.



Cette femme paisible et souriante qui fait des « abat-jour à domicile » pour compléter sa petite pension de veuve de magistrat, fut une grande figure de notre pays. L'occupation allemande des années 40-44 devait donner à Lou Blazer la tragique occasion de révéler un caractère d'une rare noblesse. Elle fut de ceux qui se portent au-devant du danger, qui, se détachant du troupeau, s'exposent, solitaires, pour protéger les autres. Elle fut de ceux que leurs compagnons d'armes appellent des héros et dont ils conservent à jamais l'empreinte.

Née à Montbéliard en 1891, d'une vieille famille de la ville, Lou Blazer était très attachée à ce petit « Pays de Montbéliard » dont l'histoire singulière était une part vivante de sa personnalité. Dès le XIII^e siècle, Montbéliard fut une ville libre en vertu d'un acte qui devait être respecté de prince en prince pendant 500 ans, même quand ces princes furent les princes allemands de Würtemberg. Lou aimait à rappeler que lorsque le délégué de la Révolution était venu dire aux bourgeois de Montbéliard : « La France vous apporte la liberté », ceux-ci lui avaient répondu fièrement : « Mais nous l'avons déjà ».

Elle avait épousé en 1918 un cousin germain, Robert Blazer, qu'elle savait atteint d'une grave maladie. Ce fut un couple éclatant de gaieté et de générosité. Robert, jeune magistrat aussi épris de son métier et du service de la France que de sa jeune femme, parcourut la Provence et les Alpes au gré des nominations de l'administration, toujours accompagné de Lou. Ils apportaient partout où ils arrivaient leur entrain et leur joie de vivre, et nul ne se doutait des souffrances quotidiennes de Robert et des efforts désespérés de Lou pour le garder en vie. Robert mourut en 1937, laissant Lou sans enfant, dans la force de l'âge.

La Deuxième Guerre mondiale surprit Lou Blazer en Hongrie... Elle participait là-bas à un grand camp international d'Eclaireuses, pour la paix... Revenue de justesse à Montbéliard, elle assiste avec angoisse à la « drôle de guerre », puis, en 1940, c'est l'incomparable débâcle, la douleur de la France envahie, soumise...

Lou Blazer, elle, ne se soumet pas. Elle apprend que des soldats français sont

Lou Blazer (1891-1966)

enfermés à l'hôpital. Elle revêt sa pélérine bleue de Croix-Rouge et a tôt fait d'obtenir les permis nécessaires pour s'introduire, auprès de ces prisonniers, les ravitailler, les mettre en contact avec leur famille, les aider à s'évader.

Des trains de réfugiés arrivent d'Alsace. Lou passe ses jours et ses nuits à la gare. Arrive un soir toute une famille juive de Colmar désepérée : le père, qui est rabbin, est là sur le quai avec sa femme et ses 7 enfants. Lou emmène tout ce monde chez elle, abrite la famille pendant plusieurs semaines. Le rabbin et sa femme, dont les fils devaient être, hélas, arrêtés et déportés un à un, garderont à Lou une reconnaissance et une amitié que le temps ne devait pas user. Ce sont eux qui, apprenant que Lou projetait un voyage en Israël, firent les démarches nécessaires pour qu'elle reçoive la Médaille des Justes, décernée par Israël à ceux qui, « au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs pendant l'époque d'extermination ». « Quiconque sauve une vie », peut-on lire sur la médaille, « sauve l'univers tout entier ».

Lou, bien que déjà près de sa fin, tint absolument à partir pour Israël, bouleversée d'être l'objet d'un tel hommage. « Songe, disait-elle à une de ses bonnes camarades de camp, on va même planter un arbre pour moi dans l'Allée des Justes... Vraiment, ces gens sont trop bons »... Ce qu'elle ne disait pas, c'est qu'elle avait fait bien davantage encore pour le peuple persécuté : un triste petit matin de février 1944, toutes les vieilles familles juives de Montbéliard furent prises dans une rafle et jetées en prison. Aussitôt prévenue, Lou traverse la ville frappée de terreur pour s'enquérir du sort d'une amie juive, qu'elle sait fort active dans la Résistance. Elle l'emmène à pied avec sa mère dans un village voisin pour les cacher chez un pasteur ami.



Avec son mari à Chamonix en 1932

— Que puis-je faire ? Que pouvons-nous faire ? répétait Lou au comble du désespoir et de l'angoisse.

On lui indique le nom d'un petit garçon de onze ans, pris dans la rafle avec ses parents. Elle va tenter de le sauver. Re-traversant la ville qui sort de sa torpeur, son plan est vite au point. Elle s'habille en grande dame et se fait introduire avec autorité à la Feldgendarmerie pour un « motif urgent de salubrité publique ».

— Au nom du Comité de Surveillance des Hôpitaux, je viens vous prévenir que vous avez incarcéré un enfant qui est atteint de tuberculose évolutive et qui risque de contaminer rapidement détenus et gardiens. Nous demandons son transfert immédiat à l'hôpital.



La Médaille des Justes

La réponse est assez sèche. Les Allemands demandent un certificat médical. Un médecin ami prend le risque de rédiger le faux certificat. Lou retourne à la Feldgendarmerie et obtient l'autorisation d'aller chercher l'enfant à la prison. Avant de sortir, elle découd elle-même l'étoile jaune du petit manteau et traverse de nouveau toute la ville à pied, tenant par la main le petit garçon que n'importe qui pouvait reconnaître. Après quelques jours à l'hôpital pour établir un faux dossier, l'enfant est repris par Lou qui le conduit dans un préventorium de Besançon, où il restera caché jusqu'à la fin de la guerre.

Combien de résistants en quête d'un passage en Suisse ou de dépôt de journaux clandestins, combien de maquisards affamés, de réfractaires sans papiers n'ont pas trouvé asile chez Lou et sa sœur ! Et quel asile ! Un accueil chaleureux et plein d'entrain, pimenté d'émotions et d'histoires cocasses, d'autant plus goûteuses qu'elles s'inscrivaient sur un fond tragique. Les jeunes résistants qui connaissent ce toit si chaud de l'avenue Wilson garderont pour Lou et sa sœur une affection extrême, vibrante, incompréhensible pour les gens de l'extérieur.

Lou prenait parfois sa bicyclette, la juchait sur un car, et partait distribuer des journaux clandestins dans la montagne. Elle aimait beaucoup ces courses

vagabondes par la pluie ou la neige, les sueurs froides aux passages des « Kontrolle » des Feldgendarmes, l'accueil chaleureux des paysans qui ne la laissaient pas repartir sans ravitaillement pour ses maquisards.

Mais il lui incombaient aussi des tâches autrement pénibles. Sa pélerine de Croix-Rouge, qui lui permettait de visiter les détenus et d'organiser le C.O.S.O.R. pour venir en aide aux familles des déportés, lui valut aussi d'être chargée par les Allemands de reconnaître les corps des jeunes gens qu'ils fusillaient et de prévenir les familles. Ce fut le grand calvaire de Lou. Après la guerre, elle n'avait oublié aucune des familles éprouvées, et celles-ci lui accordèrent une douloureuse et définitive affection.

A force d'aller et venir entre la prison, l'hôpital, les familles et les Résistants, Lou fut arrêtée à son tour, la veille du jour de la Libération de Montbéliard. Elle fut déportée aussitôt, sans jugement, à Gaggenau, petit camp dépendant du Struthof.

Des femmes de tous âges et de tous pays étaient enfermées dans des barques, en proie à la vermine et à une saleté indicible. Quelques-unes d'entre elles étaient malades et gémissaient de soif. Lou était bouleversée. Était-il possible, était-il admissible que des êtres humains fussent ainsi traités ? Et la Convention de Genève ? Il faut faire quelque chose... Des compagnes plus anciennes dans le camp tentèrent de l'en dissuader : « Si tu montes à la Kommandantur, tu n'en reviendras pas. Ils te gazeront. Et puis tu n'obtiendras rien, et tu risques d'aggraver notre sort à toutes ». Lou était torturée. Une démarche de sa part pouvait-elle vraiment empêrir la situation ? Ne rien faire était pourtant insupportable. Elle cherchait à y voir clair : « Voyons, Lou, se disait-elle à elle-même, avoue que tu as peur... Tu te prétends Eclaireuse ? Membre de la Croix-Rouge ? Et tu ne feras rien ? Allons ! Tâche au moins d'obtenir une tisane chaude pour ces malades ».

Chère Lou, une tisane chaude ! Mais de quel monde venait-elle ?

Et la voilà qui monte le chemin de la Kommandantur, enveloppée dans sa cape d'Eclaireuse, sous les yeux terrifiés de ses camarades.

Elle ouvre résolument la porte du bureau. Stupeur, puis rage de la jeune Aufseherin S.S. qui voit entrer avec beaucoup de calme et de naturel... une détenue ! Elle lève la main et se précipite sur Lou. Mais Lou, grande et solide, attrape le bras de l'Allemande, le retourne, et fait plier sa gardienne devant elle. Un instant, Lou la maintint à ses pieds, tremblante, les yeux fous de terreur et de lâcheté. Lou disait avec une grande tristesse, que les traits de cette jeune femme décomposés par la peur et la haine, offraient un spectacle si affreux, que, à soixante-dix ans passés, elle pensait que c'était le plus mauvais souvenir de sa vie.

Aux cris de l'Aufseherin, des S.S. accourent de toutes parts, et Lou fut brutalement renvoyée dans son block, en attendant que son sort fût fixé. Elle n'avait même pas pu placer sa requête de tisane...

Pendant plusieurs jours, on n'entendit plus parler de rien, et les compagnes de Lou commençaient à espérer que l'incident n'aurait pas de suite, quand un officier S.S. vint en personne chercher Lou au block. Elle devait le suivre sans emporter ses affaires. Mauvais signe. Elle quitta cependant le block avec un bon sourire confiant pour réconforter ses camarades atterrées. Elle suivait donc son S.S. sur le petit chemin qui grimpait à la Kommandantur, lorsque soudain celui-ci se

retourna et lui donna un formidable coup de poing dans la figure. Lou chancela, aveuglée par la douleur et le sang qui gicla. Quand elle reprit ses esprits, le S.S. avait disparu.

Faute de pouvoir améliorer la condition matérielle de ses camarades, elle s'occupa de leur moral. Malgré son nez gonflé et douloureux et ses yeux qu'elle pouvait à peine ouvrir, elle s'efforça de mettre un peu d'ordre et de propreté dans le block.

Elle prétendit ne pas pouvoir vivre sans napperons pour poser sa schüssel ou son peigne ! Elle en fabriqua en papier, et apprit à ses jeunes compagnes à en faire autant. A Gaggenau, peu de détenues travaillaient, il fallait occuper les autres. Lou racontait mille histoires et légendes du Pays de Montbéliard, et même, elle fabriquait des jeux de société ! Quand on a connu la sévérité des fouilles dans les camps de concentration, on se demandait comment elle avait réussi à cacher un crayon noir et deux crayons de couleur minuscules. Elle dessina un « Jeu des Sept Familles » représentant des images typiques du Pays de Montbéliard, des « campenottes », premières jonquilles des bords du Doubs, des « diaichottes », jeunes filles portant le « diairi », des « cramaillots », pissenlits de printemps, etc.

Elle sut tellement bien entraîner ses compagnes dans ce monde de souvenirs et d'émerveillements que sa nature d'artiste créait partout où elle passait, que celles-ci finirent par garder un souvenir enchanteur de leur séjour à Gaggenau avec celle qu'elles appelaient « Tante Lou ». Elles s'attachèrent à elle profondément, et, dix ans, vingt ans après, Lou s'émerveillait de leur confiance et de leur amitié. Il faut dire que Lou se dépensa sans compter pour les aider à obtenir leur pension de guerre, pour les faire bénéficier de la grande solidarité de l'A.D.I.R., pour leur rendre en outre mille petits et grands services personnels.

Une de ses « petites » de Sainte-Suzanne raconte que lorsqu'elle venait à Montbéliard, elle passait d'abord par l'avenue Wilson pour voir si les volets de la chambre de Lou étaient ouverts. Elle ne sonnait pas toujours à la porte, mais elle sentait que Tante Lou était là et cela lui suffisait.

Quant aux compagnes de captivité plus âgées, dispersées dans la montagne, Lou allait leur rendre visite au hasard des cars ou d'une occasion de voiture. Une fois par an, elle les réunissait toutes chez elle sous le signe de l'A.D.I.R., et c'était une longue fête amicale qui se prolongeait tard dans la nuit.

A son retour de déportation, avant même que les dernières traces de la paralysie consécutive à une diphtérie contractée en Allemagne eussent disparu, Lou Blazer avait participé à la fièvre de rénovation nationale de la Libération. Il lui avait paru tout naturel de continuer à servir ses compatriotes au sein des institutions nationales et municipales et elle s'amusa beaucoup à faire une campagne électorale pour le M.R.P., toute protestante et apolitique qu'elle fut. Mais elle se trouva en butte à des hostilités politiques violentes. On s'en prit à son action sociale, à sa personne même. Lou en fut aussi surprise que meurtrie, et se retira non sans chagrin de la vie publique. C'est au sein de l'A.D.I.R. qu'elle déploya alors l'essentiel de son activité, au service de ses anciennes compagnes de captivité. Elle se sentait là à l'aise, à l'abri, par exemple, de propos désobligeants à l'égard des Israélites ou des résistants, et en contact avec des femmes toujours prêtes à partager ses enthousiasmes pour l'avenir de la France, la défense de la liberté, le service de la justice.

Quand l'hiver se faisait long à Mont-

béliard, quand Lou sentait l'ombre de la nostalgie prête à fondre sur elle, elle consultait *Vox et Visages* et s'inscrivait pour le prochain dîner amical à Paris. Le plaisir du voyage la remettait en train, et elle retrouvait avec joie sa « mansarde », sous les toits parisiens, que de bons cousins avaient mise à sa disposition. Elle faisait le tour de ses camarades de camp, de sa famille, de ses amis, apportant à chacun son goût de la vie, sa bienveillance pleine de gaieté, son sens inimitable de la drôlerie des situations. Peu importait qu'on lui eût enlevé un rein le mois précédent, qu'elle eût été blessée à la jambe dans le train qui l'amena à Paris. Elle irait au dîner de l'A.D.I.R. et personne ne l'empêcherait de faire deux heures de métro pour aller rendre visite à une vieille amie paralysée. Là, avec une amie d'enfance également née avant le siècle, c'étaient des rires et des souvenirs gais, comme si elles étaient des pensionnaires en vacances.

Lou aimait vagabonder à travers la France et hors de ses frontières. Elle ne laissait échapper aucune occasion de voyager, soit seule, soit en groupe. Mais un voyage était sacré, chaque été, c'était celui qui la ramenait régulièrement dans un de ces lieux où la souffrance humaine se concentre et se consume lentement : Lou consacrait son mois d'août aux plus touchées des malades mentales du grand asile de La Force, en Périgord. Pendant quatre semaines, elle remplaçait la directrice d'un des pavillons et, outre l'organisation matérielle, elle assurait à ces malades, trop atteintes pour être autorisées à séjourner dans leurs familles, des vacances. Oui, des vacances comme tout le monde, des vacances gaies avec le souffle de liberté indispensable au sentiment de vacances. Chaque année, elle arrivait avec des cadeaux. Une fois, ce fut la télévision, d'autres fois c'étaient des livres ou simplement des gâteaux, des bonbons. Pendant ces « vacances », Lou organisait des pique-niques, louant des taxis pour transporter ses malades, pique-niques semés d'incidents inénarrables, mais illuminés par la gaieté et le naturel de Lou. Ah ! cette Tante Lou, comme elle aimait ses malades, qu'elle retrouvait, hélas ! d'année en année. L'une d'entre elles, atrocement défigurée par la maladie, et vivant à l'écart même de ses camarades d'infortune, sauta un jour au cou de Lou en la voyant arriver pour les vacances. Lou l'embrassa à son tour comme lorsqu'on retrouve un être cher : « Ces petites ne savent pas combien elles m'ont aidée » murmurait-elle parfois, en pensant aussi à ses petites compagnes de déportation.

Lou n'allait pas à La Force « par devoir », de même que ce n'est pas « par devoir » qu'elle avait forcé la porte de la Kommandantur de Montbéliard pour arracher à la mort cet enfant juif qu'elle ne connaissait pas. A l'entendre, c'était toujours le hasard qui mettait sur son chemin des êtres en danger. Sans précipitation ni exaltation, elle faisait ce qu'il y avait à faire, sereinement, gaiement, le plus naturellement du monde. Cette force si calme qu'elle répandait autour d'elle à son insu, ce ressort que rien ne put briser, avait une source dont Lou ne parlait jamais mais qu'elle portait en elle comme la ville de Montbéliard la porte dans la pierre de ses armes : « Dieu seul est mon appui ». Cette source-là ne tarissait jamais, Lou était bien tranquille. Elle trouvait toute sa joie de vivre auprès des gens qu'elle aidait de mille façons. Elle leur en était profondément reconnaissante, elle les aimait, et ceux-ci, avec les antennes particulièrement sensibles de ceux qui souffrent, le sentaient et l'aimaient en retour, immensément.

A. POSTEL-VINAY.

RENCONTRE DES KOMMANDOS LEIPZIG - HASAG ET SCHLIBEN

Jour de joie et d'allégresse que ce 19 mars 1967, notre première rencontre depuis la liberté reconquise il y a 22 ans. Vous êtes venues nombreuses et de tous les coins de France (80 présentes). Que de joie, que de larmes aussi en nous retrouvant... pas tellement changées, ma foi ! Les têtes blondes avaient foncé ; les têtes brunes avaient bien grisonné ou blanchi. Qu'importe puisque nos coeurs avaient gardé la même jeunesse, la même foi et qu'on parlait encore d'avenir ! Les souvenirs se bousculaient dans nos têtes, sur nos lèvres. Nous avons senti intensément que nous étions encore nécessaires aux autres. Douce et lourde chaîne forgée là-bas dont aucun maillon ne peut se permettre de céder.

Beaucoup de photos ont circulé. Que d'adorables bébés nous avons contemplés ! Et, bien entendu, c'était les bébés des bébés dont nous parlions là-bas. Il y a beaucoup d'arrière-grand-mères parmi nous... Déjà ! Et pourtant je vous jure qu'hier, et tant pis pour les jeunes, nous avions toutes le même âge.

Un camarade de Buchenwald est venu représenter ses camarades du petit Kommando d'hommes, voisin du nôtre, et à qui nous avions fait parvenir pour ce terrible Noël 1945, 25 colis — pour les 25 Français qui étaient là. Ces colis faits avec des riens mais où nous avions mis tout notre cœur, avaient arraché des larmes aux destinataires. Et dans une lettre

RENCORE INTERRÉGIONALE VISITE DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE les 14 et 15 octobre 1967

Samedi 14 octobre : départ de Toulon pour Saint-Raphaël, Boulouris, Sainte-Maxime, La Croix-Valmer, Cavalaire. Déjeuner prévu à Sainte-Maxime.

Dimanche 15 octobre : le matin, pèlerinage au Mémorial du débarquement en Provence au Mont-Farron. Déjeuner à Toulon.

Les camarades qui désireront participer à cette rencontre sont priées de s'inscrire avant le 15 juillet à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e.

Seules celles qui se seront inscrites recevront le programme détaillé.

SECTION LOIRET-CENTRE

La section Loiret-Centre organise une réunion le dimanche 18 juin.

Dimanche matin, à Orléans, visite des Floralis.

Déjeuner à Vernon près de Beaugency. L'après-midi, réception chez Mme GOETSCHEL.

SECTION PARISIENNE

Le dîner de fin d'année aura lieu à l'Association des Français libres, 6, square du Champ-de-Mars, Paris-15^e, le mardi 13 juin, à 20 heures. Prix du dîner : 16 F, vin et service compris.

Les camarades de tous les commandos sont cordialement invités, spécialement les anciennes du Petit Koenigsberg. Prière de s'inscrire à l'A.D.I.R. ou chez Mme BILLARD, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris-6^e. Nous espérons que vous serez nombreuses à cette dernière réunion de l'année.

Marg. BILLARD.

de remerciements, il nous était formellement interdit de recommencer. La voix du camarade qui nous rappelait ce conte de Noël, bien que ne l'ayant pas vécu lui-même, était brisée par l'émotion.

Aucune de nous n'a oublié cette solidarité qui nous unissait là-bas. « Le front national » créé derrière les barbelés existe toujours... La politique ne nous sépare pas plus ici que là-bas. Et c'est bien reposant (surtout après une période électorale).

Amies de Leipzig, vous étiez toutes présentes à cette première rencontre : les absentes, les disparues. Le Journal du Camp était affiché comme là-bas. Nous allons en faire des photocopies. Demandez-le nous.

Amies de Leipzig, nous nous retrouverons chaque année. Que de projets ont été élaborés pour ces futures rencontres.

L'an prochain, ce sera un pèlerinage pour apposer une plaque à l'emplacement des Kommandos Leipzig-Hasag et Schliben : une visite à Buchenwald, à Dresde. Nous referons ainsi la route de « la dernière étape ». N'oubliez pas d'écrire vos souvenirs, de nous les envoyer. Cherchez encore des adresses pour enrichir notre fichier.

Merci à vous toutes qui êtes venues. Merci à toutes celles qui en pensées étaient avec nous et qui si affectueusement nous l'ont fait savoir. Je n'essaie pas de dresser cette longue liste, mais à vous toutes, mes amies, je redis toute ma grande amitié.

Lise LESÈVRE (42.241).

CARNET FAMILIAL

MARIAGE

Jeanne-Marie LARRIEU, fille de notre camarade, Mme LARRIEU, a épousé M. Michel Roy Rocheboron, 8 mai 1967.

DÉCÈS

Notre camarade Mlle CHABIRON est décédée. La Maloire, 1^{er} mars 1967.

Notre camarade, Mme FERME a perdu sa belle-mère. Montrichard, février 1967.

Notre camarade, Mme GARRAUD, a perdu son père. Allevard-les-Bains, 19 janvier 1967.

Notre camarade Mme DIDIERJEAN, a perdu son mari. M. DIDIERJEAN fut déporté à Buchenwald et à Mauthausen. Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945, Médaille des Résistances française et belge. Ex-président des « Anciens de la Résistance de la Dordogne ».

Notre camarade, Mme GUILLEMIN, a eu le chagrin de perdre sa nièce, Anne. Dijon, avril 1967.

Marie-Andrée GAUJARD, fille de notre camarade Mme DUMOND et sœur de notre camarade Mme DUTASTA-NOËL, décédée récemment, est morte à Lyon le 17 avril 1967.

Notre camarade Mme GUÉRIN est décédée. Nancy, avril 1967.

Mme WILKINSON a perdu sa sœur. Orléans, 29 mars 1967.

Le général VANIER, membre de la Société des Amis de l'A.D.I.R., est décédé.

Pour les victimes des expériences pseudo-médicales

Je crois que plusieurs d'entre vous s'étont que les travaux de cette commission ne soient pas encore terminés. C'est que les choses ne sont pas aussi simples qu'on aurait pu le croire au début. J'aurais désiré vous en parler lors de l'assemblée générale, mais il ne m'a pas été possible de venir. Nous ne soupçonnions pas au départ vers quelles laborieuses recherches ce décret allait nous entraîner.

Il y a d'abord une question de nombre : 450 demandes au lieu de la cinquantaine prévue. Ces demandes sont souvent confuses, vagues, quant aux indications sur la nature des expériences subies et celles concernant les lieux où elles se seraient déroulées. Il a souvent été nécessaire de relancer les demandeurs pour complément d'information. De nombreux autres ont été convoqués afin d'être examinés par l'un ou l'autre d'entre nous. Je ne fais que mentionner les confusions nombreuses faites entre les authentiques expériences pseudo-médicales et des manipulations médicales courantes.

De plus, si certaines expériences sont universellement connues, d'autres sont restées plus obscures.

Il était donc indispensable de s'entourer de toutes les garanties possibles. C'est ainsi que, pratiquement, des renseignements complémentaires ont été demandés pour chaque dossier à la Croix-Rouge internationale d'Arolsen. Tous les documents concernant les camps de concentration ont été consultés. Les délais pour obtenir les résultats de ces recherches ont été fort longs. A plusieurs reprises aussi nous avons fait appel à des confrères ne faisant pas partie de la commission, afin d'avoir des compléments d'information sur certains camps.

Il y a lieu aussi de tenir compte de certains facteurs. Toutes les expériences par exemple, n'ont pas eu la même gravité.

Un grand souci d'équité, je dirai même plus : des scrupules, guident la commission. Il nous est souvent arrivé de discuter d'un cas pendant plus d'une demi-heure.

Mais ses travaux arriveront bientôt à leur fin. Nous vous demandons encore un peu de patience, voulez-vous ?

Haïdi HAUTVAL.

ANNONCE

Notre camarade, Mme BAZIN, prend des demi-pensionnaires au prix de 22 F tout compris, sauf le repas de midi et la boisson. Loue aussi chambre et cuisine ou coin-cuisine. Prix spéciaux hors saison. Ouvert de Pâques à la Toussaint.

Pension « Vaste Horizon », 186, chemin de Terron. Nice. Coin calme et vue panoramique. Le meilleur accueil est réservé aux camarades.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Par's